

Dossier de presse



Présentation

TROP CHAUD est le documentaire consacré aux Aînées pour le climat, cette association de femmes seniors suisses qui a poursuivi son propre pays en justice pour inaction climatique et a obtenu gain de cause en dernière instance. En avril 2024, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a jugé que la Suisse avait violé leur droit à la protection du climat – un arrêt considéré aujourd'hui dans le monde entier comme un jalon historique pour le climat et les droits humains.

Cet automne, les Aînées pour le climat partent en tournée à travers l'Europe pour faire connaître leur histoire et présenter le film. Cette tournée européenne utilise la projection de TROP CHAUD comme point de départ pour des rencontres entre les Aînées pour le climat, le réseau Greenpeace et le mouvement climatique au sens large, afin de traduire cette victoire juridique en actions concrètes au niveau politique, qui est en fin de compte déterminant.

TROP CHAUD est un thriller judiciaire et une histoire de David contre Goliath. En réalité,, c'est un film porteur d'espoir et parfois même drôle. Il suit un groupe de femmes qui refusent de capituler face à la crise à laquelle elles sont confrontée et qui, ce faisant, ne perdent jamais leur sens de l'humour. À une époque où le monde est dominé par les mauvaises nouvelles, leur histoire est la preuve rare et bienvenue que des personnes ordinaires, comme vous et moi, peuvent gagner ensemble si elles s'organisent et font preuve de persévérance.

Le film est dédié aux jeunes militant·e·s pour le climat qui ont porté l'affaire « *Duarte Agostinho et autres contre le Portugal et autres* » devant la Cour européenne des droits de l'homme, mais qui y ont été déboutés car ils n'avaient pas épuisé toutes les voies de recours nationales, condition pour qu'une affaire soit jugée recevable à Strasbourg. TROP CHAUD met ainsi en avant le parcours intergénérationnel entrepris par les Aînées pour le climat.

Les Aînées pour le climat et les jeunes Portugais·e·s ont saisi la Cour européenne des droits de l'homme et ont dénoncé publiquement l'incapacité des gouvernements à faire face de manière adéquate à la crise climatique et à protéger les droits humains. Ces deux affaires sont devenues des exemples frappants de la manière dont des personnes de différentes générations peuvent recourir au droit, à l'action collective et à la solidarité pour revendiquer la justice climatique.

La relation entre les Aînées pour le climat et les jeunes plaignants reflète une solidarité intergénérationnelle et montre à quel point l'échange d'expériences et de stratégies est important, tout comme la prise de conscience que la crise climatique et la lutte pour un environnement sûr et sain nous unissent tous.

Informations sur le film

- **Titre original (allemand) :** KlimaSeniorinnen vs. Switzerland
- **Titre français :** TROP CHAUD – Les Aînées pour le climat contre La Suisse
- **Titre international (anglais) :** BEAT THE HEAT – KlimaSeniorinnen vs. Switzerland
- **Réalisation :** Benjamin Weiss
- **Producteurs/scénaristes :** Daniel Hitzig et Benjamin Weiss
- **Production :** MattoGrosso Films et danielhitzig.com
- **Versions linguistiques disponibles :** anglais, allemand, français, italien avec sous-titres correspondants.
- **Voix off :** Susanne Zahnd (allemand), Sophie Gardaz (français), Graziella Rossi (italien), Miriam Margolyes (anglais),
- **Sous-titres disponibles :** anglais, allemand, français, italien, espagnol, roumain, suédois
- **Durée :** 77 minutes
- **Première mondiale :** 9 avril 2025, Berne – à l'occasion du premier anniversaire de l'arrêt de la CEDH dans l'affaire « Verein KlimaSeniorinnen vs. Switzerland »
- **Site web :** trop-chaud.ch



À propos de la tournée européenne des Aînées pour le climat 2026

Organisée par Greenpeace et ses organisations partenaires, la tournée européenne des Aînées pour le climat présente le documentaire TROP CHAUD dans différentes villes d'Europe afin de transformer cette victoire juridique historique en une dynamique politique et renforcer le pouvoir de la société civile. S'appuyant sur l'arrêt historique de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), qui consacre la protection du climat comme un droit fondamental, la tournée utilise le film comme catalyseur pour mettre en relation les militantes suisses avec des mouvements nationaux et locaux. L'objectif est de construire ensemble une force collective transfrontalière afin d'exiger un changement systémique et un avenir juste pour tous et toutes.

Pourquoi cette tournée et pourquoi maintenant ?

Un été marqué par des canicules intenses a mis en évidence l'urgence de la crise climatique – y compris ses énormes répercussions sur la santé. La Suisse n'a pas encore mis en œuvre l'arrêt de la CEDH et les États membres du Conseil de l'Europe subissent quant à eux une pression croissante pour revoir et renforcer leurs politiques climatiques nationales. À l'approche des prochains examens de la mise en œuvre de l'arrêt de la CEDH au sein du Comité des ministres du Conseil d'Europe, la tournée des Aînées pour le climat mobilise la force collective de la société civile. En portant l'histoire des Aînées pour le climat dans les principales capitales européennes, la demande adressée aux gouvernements, visant à ce que la décision de la plus haute juridiction européenne soit traduite en politiques concrètes dans les 46 États membres du Conseil de l'Europe, gagne en force.

À quoi le public peut-il s'attendre ?

À chaque étape de la tournée, le film TROP CHAUD sera projeté, suivi de débats en direct avec une délégation des Aînées pour le climat, des expert·e·s juridiques, des universitaires, des chercheur·euse·s et des cinéaste·s. Ces événements créent un espace interactif permettant de jeter un pont entre le précédent suisse et les luttes locales pour le climat, de démontrer la force de la société civile à travers les générations et d'affirmer qu'une action ambitieuse en faveur d'une meilleure protection du climat est un droit humain fondamental. Portés par le courage et la détermination des Aînées pour le climat suisses, chaque événement vise à motiver et à inciter à l'action, et a pour but d'encourager le public à s'engager en faveur de la justice climatique et de la responsabilisation des gouvernements.

Pays participants à ce jour

Royaume-Uni, Allemagne, France, Norvège, Suède, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République tchèque,

Slovaquie, Roumanie. Pourquoi est-ce important précisément en ce moment ?

Bien que l'arrêt de la CEDH ait été dénigré, voire ignoré, par les responsables politiques et les médias suisses, il a pourtant profondément bouleversé le paysage mondial de la responsabilité climatique. Au cours de l'été 2026, l'Europe a connu une série de vagues de chaleur qui ont battu tous les records précédents ; selon des estimations provisoires, on dénombre au moins 35 000 décès supplémentaires sur l'ensemble du continent,¹ ce qui rend plus évidente que jamais la nécessité et l'urgence de mesures immédiates de lutte contre le changement climatique.

Les Aînées pour le climat savaient que cet arrêt historique n'était qu'un début. Sa mise en œuvre incombe désormais au Comité des ministres du Conseil de l'Europe, qui supervise l'exécution et le respect des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Le prochain examen est prévu pour décembre 2026. Les pays traversés par la tournée européenne des Aînées pour le climat joueront un rôle décisif dans la décision attendue.

Il ne s'agit pas seulement de faire appliquer cet arrêt en particulier, mais de déterminer si les États peuvent ignorer les décisions relatives aux droits humains quand bon leur semble – une question qui touche à la crédibilité de l'ensemble du système européen des droits humains, et pas seulement dans le contexte de la crise climatique.

Alors que les grands pollueurs peuvent continuer à tirer profit de la destruction de notre avenir, les personnes les plus touchées se sont tournées vers les tribunaux pour obtenir une protection. La victoire des Aînées pour le climat devant la CEDH signifie que la protection du climat n'est pas une décision politique, mais une obligation juridique – et elle a démontré que l'action collective peut imposer de réels changements.

La tournée européenne des Aînées pour le climat met en avant leurs histoires et leur parcours, et vise à transformer l'activisme climatique en actions politiques concrètes. S'appuyant sur la résistance, le courage et la victoire juridique des Aînées pour le climat, elle appelle à un changement de société afin que notre droit à un environnement sain soit mis en œuvre dans la politique et dans la pratique, et qu'un présent et un avenir justes et plus sûrs soient créés pour tous et toutes.

Mettre en œuvre le jugement signifie appliquer équitablement la décision de la Cour : de véritables réductions des émissions, la protection des personnes face aux phénomènes météorologiques extrêmes et la responsabilisation de ceux qui sont responsables des dommages. Ceux qui portent la plus grande responsabilité – les gouvernements, les pollueurs et leurs bailleurs de fonds – doivent agir en premier et le plus rapidement possible. La tournée invite le public à s'impliquer pour que cette victoire juridique se traduise par une protection concrète au quotidien.

¹ <https://www.theguardian.com/environment/2026/aug/25/at-least-35000-excess-deaths-europe-back-to-back-heatwaves> ou <https://www.reuters.com/business/environment/europe-recorded-10000-excess-deaths-during-late-june-heatwave-data-show-2026-07-12/>

Qui sont les Aînées pour le climat ?

Les Aînées pour le climat ne sont pas seulement fortement touchées par l'urgence climatique: elles s'opposent courageusement aux responsables de cette situation. Il y a dix ans, elles ont fondé une association et déposé une plainte, « car tout ce qui nous est cher est en jeu ». En avril 2024, elles sont entrées dans l'histoire lorsque la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a jugé que la Suisse avait violé leur droit à la protection du climat, en particulier l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme (droit au respect de la vie privée et familiale).



Depuis lors, leur victoire historique est devenue une référence décisive dans la lutte contre la crise climatique – non seulement devant les tribunaux, mais aussi dans les milieux politiques et associatifs qui s'engagent en faveur d'une meilleure protection du climat dans toute l'Europe et au-delà. Cet arrêt, salué dans le monde entier, inspire d'autres actions en justice pour le climat et d'autres acteurs de la société civile, et renforce leurs revendications en faveur d'une plus grande responsabilisation. Une majorité de responsables politiques suisses rejette avec véhémence cet arrêt, arguant que les efforts de la Suisse en matière de protection du climat sont déjà suffisants – ou affirmant qu'ils sont de toute façon négligeables compte tenu de la taille du pays –, tout en remettant en cause le fait même que la crise climatique constitue une violation des droits humains. Il ne s'agit pas seulement de faire appliquer ce jugement en particulier, mais de déterminer si les États peuvent ignorer les décisions relatives aux droits humains quand bon leur semble – une question qui touche à la crédibilité de l'ensemble du système européen des droits humains à une époque où le climat se réchauffe à une vitesse alarmante.

En ces temps difficiles, les Aînées pour le climat font chaque jour preuve d'un courage fondé sur la solidarité, la bienveillance et l'esprit collectif. Leur militantisme est devenu une source d'espoir et d'inspiration pour les personnes et les mouvements qui œuvrent en faveur d'un avenir plus sûr, plus pacifique et plus juste. Aux côtés d'une coalition mondiale *d'acteurs du changement*, elles réclament la justice climatique pour toutes les générations et soulignent qu'une action ambitieuse en faveur du climat n'est pas une simple demande : c'est un droit humain.

TROP CHAUD – Résumé du film

TROP CHAUD raconte l'histoire de l'action juridique qu'une association de femmes âgées venues de toute la Suisse, les « Aînées pour le climat », a mené contre leur propre pays. Elles font valoir que l'inaction de la Suisse dans la lutte contre le changement climatique ne protège pas leur santé face à des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes.

- Après que trois instances judiciaires suisses eurent rejeté la plainte, l'affaire a été portée devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg.
- Le 9 avril 2024, la Grande Chambre de la CEDH a statué, par 16 voix contre 1, que la Suisse, en s'abstenant de prendre des mesures contre le changement climatique, avait violé l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme (droit au respect de la vie privée et familiale).
- L'arrêt a établi que la protection du climat en Europe est un droit humain qui peut faire l'objet d'une action en justice – y compris de la part d'associations et d'organisations.
- Les responsables politiques suisses, y compris le Conseil fédéral, ont jusqu'à présent refusé de se conformer pleinement à cet arrêt, arguant que la CEDH avait violé le principe de la séparation des pouvoirs.
- Le film s'articule autour des témoignages des Aînées pour le climat, de leur équipe avocat·e·s et d'experts internationaux en droit climatique et en sciences du climat.
- Malgré la gravité du sujet, le film tire sa force de l'humour et de la chaleur humaine de ses protagonistes – il est remarquable qu'aucune de ces femmes n'ait jamais perdu son sens de l'humour, ce qui fait de TROP CHAUD une histoire pleine d'espoir et profondément humaine.



Notes de production – points clés

- TROP CHAUD est le premier documentaire de long métrage tant pour le réalisateur Benjamin Weiss que pour le producteur et scénariste Daniel Hitzig.
- Tous deux ont participé, indépendamment l'un de l'autre, à l'audience devant la CEDH à Strasbourg le 28 mars 2023, avant de s'associer plus tard dans l'année pour réaliser le film.
- Le film a été entièrement financé par la société civile, sans le soutien des trois grands organismes publics de soutien au cinéma en Suisse.
- Budget : un peu plus de 300 000 CHF, réunis grâce à des dons individuels de membres de Aînées pour le climat (de 20 à 10 000 CHF), de Greenpeace, de plusieurs fondations et de donateurs et donatrices privé·e·s.
- Les producteurs ont conservé une totale indépendance éditoriale tout au long du processus.



Distribution – Les KlimaSeniorinnen

(par ordre alphabétique)

Norma Bargetzi – Ancienne psychanalyste, résidant à Cassina d'Agno (TI). Cofondatrice d'AvaEva, un mouvement qui met en réseau des femmes de la génération des grands-mères.

Stefanie Brander – Diplômée en littérature française et en philosophie ; ancienne déléguée à l'égalité entre les sexes aux universités de Berne et de Lausanne. « Il reste encore beaucoup à faire. »

Pia Hollenstein – Ancienne infirmière et enseignante dans une école professionnelle de santé ; ancienne conseillère nationale des Verts. « Il est urgent que les parlements et les gouvernements agissent ! »

Elisabeth Joris – historienne ; a contribué à rassembler des militantes et à fonder les Aînées pour le climat. Co-initiatrice de la grève des femmes suisses de 1991 ; docteur honoris causa de l'université de Zurich (2020).

Anne Mahrer — Coprésidente des Aînées pour le climat. Ancienne bibliothécaire et députée au Grand Conseil de Genève ; ancienne conseillère nationale des Verts ; s'est engagée politiquement dans le mouvement antinucléaire des années 1970.

Véronique Mermoud — Actrice ayant mené une longue carrière dans le théâtre, le cinéma et la télévision franco-suisses ; fondatrice de la première troupe de théâtre professionnelle permanente du canton de Fribourg.

Oda U. Müller — Se bat pour l'avenir de ses enfants et petits-enfants ; elle a renoncé à sa voiture et ne prend plus l'avion.

Bruna Molinari — Ancienne représentante des locataires dans le canton du Tessin ; elle témoigne, d'après sa propre expérience, des graves répercussions du changement climatique sur sa santé.

Rita Schirmer-Braun — Elle s'occupe de la comptabilité des Aînées pour le climat. Amoureuse de la montagne, elle a observé de ses propres yeux la fonte des glaciers et le risque croissant de glissements de terrain.

Elisabeth Stern — Ethnologue, active depuis près de 40 ans dans le domaine de la paix et de l'environnement ; elle a pris conscience de la crise climatique lors d'un séjour de recherche au Zimbabwe.

Rosmarie Wydler-Wälti — Coprésidente de l'association Aînées pour le climat. Formatrice d'adultes et conseillère à Bâle ; neuf petits-enfants ; milite depuis les années 1970 contre le nucléaire et en faveur des questions environnementales, féministes et de pacifistes.

Composition – Équipe juridique et expert·e·s en climat

Cordelia Bähr – Avocate, responsable de l'équipe juridique des Aînées pour le climat. Classée par la revue spécialisée « Nature » parmi les dix personnes qui ont marqué la science en 2024 ; elle figure sur la liste des 100 personnalités les plus influentes de l'année 2025 établie par le magazine « Time » dans la catégorie « Pionniers » et est saluée pour avoir « non seulement lutté pour la justice, mais aussi redéfini celle-ci ».

Jessica Simor – Avocate principale devant la CEDH, où elle a représenté l'affaire des Aînées pour le climat. Spécialiste de premier plan en droit public et en droits humains, forte de plus de trente ans d'expérience, dont de nombreuses interventions devant la Cour suprême britannique ainsi que devant les tribunaux de Strasbourg et de Luxembourg.

Marc Willers – Avocat adjoint dans l'affaire portée devant la CEDH à Strasbourg. Largement reconnu pour son travail dans les domaines du droit de l'environnement, de la justice climatique, des libertés civiles et de la lutte contre la discrimination.

Louise Fournier – Conseillère juridique en chef sur cette affaire chez Greenpeace International ; elle suit cette affaire depuis la procédure nationale et travaille sur de nombreuses affaires liées au climat soutenues par les organisations Greenpeace.

Richard Harvey — Conseiller juridique chez Greenpeace International, spécialisé dans la criminalité internationale, les droits humains, le droit de l'environnement et la justice climatique ; il a travaillé au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie dans le cadre d'enquêtes sur des crimes de guerre.

Martin Looser – Membre de l'équipe juridique des Aînées pour le climat ; avocat et associé dans un cabinet d'avocats zurichois, il était également un proche collaborateur d'Ursula Brunner, éminente spécialiste suisse du droit de l'environnement, dont il a poursuivi le travail sur cette affaire après son décès.

Raphael Maheim — Membre de l'équipe juridique des Aînées pour le climat ; avocat et associé dans un cabinet d'avocats à Lausanne ; il est membre du Conseil national suisse pour les Verts, après avoir siégé au Grand Conseil du canton de Vaud.

Dennis van Berkel — Avocat néerlandais, conseiller juridique de la fondation Urgenda, qui a remporté la première affaire au monde dans laquelle un gouvernement a été contraint, pour des raisons liées aux droits humains, de renforcer ses objectifs climatiques. Cofondateur et codirecteur du Climate Litigation Network.

Georg Klingler — Scientifique spécialiste de l'environnement, agriculteur biologique et militant pour le climat chez Greenpeace Suisse, qui a lancé en 2016 la campagne des Aînées pour le climat.

Joeri Rogelj — Climatologue belge ; professeur de sciences et de politiques climatiques et directeur de recherche au Grantham Institute de l'Imperial College de Londres. Auteur de nombreux rapports sur le climat pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Roda Verheyen — Avocate allemande spécialisée dans les actions en justice pour le climat ; elle représente des particuliers dans des procédures judiciaires contre de grands émetteurs privés. Elle a obtenu en 2021 un arrêt historique de la Cour constitutionnelle fédérale allemande, qui oblige le gouvernement à protéger les droits des générations futures.

In memoriam : Ursula Brunner (1950–2019) – Avocate suisse pionnière en matière d'environnement, dont le cabinet a rédigé le premier recours des Aînées pour le climat. Elle est décédée en juillet 2019, avant même que l'affaire ne soit jugée à Strasbourg.

Contact

La « Aînées pour le climat European Tour 2026 » est organisée en étroite collaboration entre les Aînées pour le climat, Greenpeace Suisse, Greenpeace International et les producteurs de TROP CHAUD.

Tournée européenne : Valentina Panagiotopoulou, vpanagio@greenpeace.org

Demandes des médias : Yvonne Anliker, yanliker@greenpeace.org

Film / TROP CHAUD : Benjamin Weiss & Daniel Hitzig, info@trop-chaud.ch

Sites web : trop-chaud.ch, klimaseniorinnen.ch

Réseaux sociaux : [@trop_chaud_film](https://www.instagram.com/trop_chaud_film)

Annexe : Notes de production détaillées et liste complète de l'équipe

La genèse de « TROP CHAUD »

« TROP CHAUD » a connu une genèse hors du commun. Le film est le fruit d'une étroite collaboration entre Benjamin Weiss et Daniel Hitzig, qui signent tous deux leur premier long métrage documentaire sur grand écran. Indépendamment l'un de l'autre, ils étaient tous deux présents le 28 mars 2023 à l'audition des Aînées pour le climat devant la CEDH à Strasbourg.

Quelques semaines auparavant, Weiss – en sa qualité de réalisateur de films de commande – avait interviewé les membres du comité directeur des Aînées pour le climat et avait identifié le potentiel d'un grand récit documentaire. Hitzig, ancien journaliste travaillant depuis 2013 dans le domaine de la communication pour des ONG suisses de la société civile, avait apporté son soutien à Greenpeace Suisse en février/mars 2023 dans le cadre du travail médiatique autour de cette affaire. Ce n'est qu'à l'automne 2023 que Weiss et Hitzig se sont associés pour réaliser le film – à une époque où la victoire ultérieure des Aînées pour le climat à Strasbourg était encore loin d'être acquise et où l'ampleur de la réaction politique qui s'annonçait en Suisse était encore imprévisible.

Ce qui a fasciné les producteurs dès le début, c'est la manière dont les Aînées pour le climat avaient introduit la crise climatique dans le débat public en la présentant comme un enjeu de santé publique et une question d'actualité relevant des droits de l'homme.

Le budget du film, d'un peu plus de 300 000 CHF, a été entièrement financé sans le soutien des trois principaux organismes publics de soutien au cinéma en Suisse (l'Office fédéral de la culture, une fondation cantonale de soutien au cinéma et la télévision publique). Le résultat est un film financé par la société civile : l'association des Aînées pour le climat elle-même – qui compte désormais plus de 3 000 membres dans toute la Suisse – a apporté une contribution essentielle grâce à des dons individuels allant de 20 à 10 000 CHF, complétée par le soutien de Greenpeace ainsi que d'autres fondations et donateurs privés. Ce faisant, les producteurs, en tant qu'auteurs, ont toujours conservé leur totale indépendance éditoriale et se sont laissés guider par la rigueur et l'intégrité journalistiques.

Réalisateur, producteurs

Benjamin Weiss (réalisateur, producteur, co-auteur, né en 1982) a grandi à Zurich et au Tessin. Après avoir interrompu ses études d'histoire à l'université de Zurich, il a travaillé comme distributeur de films, a été assistant sur des longs métrages suisses et a réalisé des clips musicaux, avant de suivre une formation de réalisateur à l'Art Center College of Design de Pasadena, en Californie (BFA cum laude, 2014). Depuis 2015, il travaille comme réalisateur à Zurich, principalement sur des documentaires commandés par divers clients et institutions suisses. Depuis 2019, il dirige sa propre société de production, MattoGrosso Films.

TROP CHAUD – La tournée européenne des Aînés pour le climat

Dossier de presse

Daniel Hitzig (producteur, co-scénariste, né en 1959) a grandi à Zurich. Après avoir organisé des concerts de rock dans les années 1980 et interrompu ses études d'histoire, il a suivi une formation à l'école des médias MAZ et a travaillé comme animateur radio, délégué du CICR en Palestine et en Irak, journaliste et présentateur à la SSR, puis comme chargé de communication chez Alliance Sud, le Centre suisse pour la coopération internationale et la politique de développement. Depuis 2020, il exerce une activité indépendante.

Toute l'équipe

- **Réalisation** : Benjamin Weiss
- **Scénaristes** : Daniel Hitzig, Benjamin Weiss
- **Producteurs** : Daniel Hitzig, Benjamin Weiss
- **Caméra** : Ramón Königshausen (direction) ; Sandeep Abraham, Marc Bachmann, Tom Gibbons, Lukas Gut, Carlotta Holy-Steinmann, Pascal Reinmann
- **Montage** : Annika Fausch (responsable) ; Benjamin Weiss, Laura Rodriguez Perez
- **Cake and Documents (animations)** : Marc Bachmann
- **Son sur place** : Ramón Königshausen, Dieter Meyer ; Marc Bachmann, Tom Gibbons, Lukas Gut, Carlotta Holy-Steinmann, Pascal Reinmann, Benjamin Weiss
- **Musique** : Bálint Dobozi avec Evelinn Trouble
- **Musiciens** : Evelinn Trouble (guitare baryton), Domi Chansorn (batterie)
- **Post-production audio** : Tonverein
- **Responsable du montage sonore et du mixage** : Julian Joseph
- **Traitement des dialogues** : Arian Frank, Julian Joseph, Roland Frei
- **Effets sonores** : Kurt Human, Márton Dobozi
- **Narrateurs** : Miriam Margolyes (anglais), Susanne Zahnd (allemand), Sophie Gardaz (français), Graziella Rossi (italien)
- **Ingénieur du son pour la voix off** : Paul Clark
- **Correction des couleurs** : Ramón Königshausen
- **Correction des couleurs** : Nordhang Film

Ce film est un documentaire indépendant réalisé afin de mettre en lumière les histoires, le parcours juridique et l'activisme en faveur de la justice climatique des Aînés pour le climat suisses. Les déclarations personnelles, les actions ou les opinions des intervenantes, des narratrices ou des personnes impliquées qui n'apparaissent pas à l'écran n'engagent qu'elles-mêmes. Elles ne reflètent pas les valeurs ni les positions des producteurs du film, des militantes présentées ou des organisations partenaires associées. La production s'engage sans réserve en faveur de la dignité, de l'égalité et des droits humains pour tous.